DAUPHINE RECHERCHES

Le magazine de la recherche à Dauphine

N°4
MAI 2010

NUMÉRO SPÉCIAL

DRM

IRISSO

CEREMADE

JOURNÉE DE LA RECHERCHE

LAMSADE

LEDa

I2D

CICLaS

EFMD EQUIS ACCREDITED
DAUPHINE UNIVERSITÉ PARIS

JOURNÉE DE LA RECHERCHE 2010

Édito

Ce mardi 16 mars, la recherche dauphinoise était à l'honneur pour la 2e édition de la Journée de la Recherche. À l'image du dynamisme de nos chercheurs et enseignants-chercheurs, toutes les disciplines et toutes les formes de projets de recherche (Chaires, contrats de collaboration avec des entreprises, contrats CIFRE, contrats européens, projets ANR…) y étaient représentées. Les modes d'organisation et de financement sont multiples mais constituent collectivement les leviers d'actions de notre communauté pour développer une recherche originale, de très grande qualité, à forte visibilité et ancrée dans les questionnements scientifiques et sociétaux de notre temps. Ainsi huit chercheurs et enseignants-chercheurs dauphinois ont présenté dans un langage et une forme aisément compréhensibles et accessibles par tous, les résultats de leurs travaux de recherche (retrouvez en ligne les supports de présentation et quelques photos de l'évènement : http://www.journeerecherche.dauphine.fr/). Pour prolonger cette journée, nous avons choisi de présenter dans ce numéro spécial de Dauphine Recherches, une synthèse de chacune de ces interventions (p. 3 à 10).

La Journée de la Recherche s'est achevée avec la cérémonie de remise des doctorats à l'ensemble des docteurs de l'année 2009. Il est important, en effet, que ce diplôme, le plus élevé de notre système éducatif, soit remis avec la solennité qui convient. Il vient récompenser les efforts, dans la durée, de ceux qui seront ou sont déjà nos jeunes collègues ou de ceux qui iront porter dans d'autres lieux les méthodes et connaissances qu'ils auront acquis au contact et par la pratique de la recherche. Tous ensemble, ils contribuent tout comme les travaux développés par nos chercheurs et enseignants-chercheurs, à conforter la place et la visibilité de l'Université Paris-Dauphine dans le champ de la recherche.

La recherche sera de nouveau mise à l'honneur en décembre prochain avec la remise du Diplôme de Doctorat Honoris Causa de l'Université Paris-Dauphine à quatre éminentes personnalités du monde académique. À travers Ehud Kalai, *James J. O'Connor Distinguished Professor of Decision and Game Sciences* à la *Kellogg School of Management* (*Nortwestern University,* Chicago), Robert J. Shiller, *Arthur M. Okun Professor of Economics* à *Yale,* Melchior Wathelet, Professeur de droit européen à l'Université Catholique de Louvain et Helmut Seikmann, Directeur de l'*Institute for Monetary and Financial Stability* à l'Université *J. W. Goethe de Francfort,* ce sont les liens nourris et étroits, avec les États-Unis et l'Europe qui seront ainsi mis à l'honneur (p. 11).

Enfin la promotion de la recherche dauphinoise passe également par sa large diffusion dans le monde académique comme dans le monde socio-économique. C'est pourquoi Dauphine a créé en 2009 une base de publications destinée à accueillir toutes les publications académiques de ses enseignants-chercheurs et chercheurs afin de leur donner une visibilité accrue sur Internet (p. 12).

Autant de signes d'une recherche dauphinoise dynamique et fière d'elle-même.

Elyès JOUINI
Vice-président du Conseil scientifique

Sommaire

03 *Algorithmic Decision Theory – Action COST (European Cooperation in Science and Technology)*
Alexis TSOUKIÀS (Directeur de Recherche CNRS – LAMSADE)

04 Les *Class actions* en droit comparé : une recherche menée dans le cadre d'une thèse CIFRE
Mélanie LECLERC (Doctorante EDOSSOC – I2D)

05 L'entreprise face aux mondes virtuels : premiers résultats d'une aventure scientifique et leçons d'une expérience de partenariat ANR-Université-Entreprises
Albert DAVID (Professeur – DRM)

06 Marché immobilier, classes moyennes et accès au logement (Chaire Ville et Immobilier)
François CUSIN (Maître de Conférences – IRISSO),
Kevin Beaubrun-Diant (Maître de Conférences – LEDa),
Claire Juillard (Chercheure associée – DRM)

07 *Assessing needs of care in European Nations* (Projet européen 7e PCRD)
Marie-Ève JOËL (Professeur – LEDa)

08 Couverture des produits d'assurance revenu en agriculture (convention de recherche PACIFICA)
Bruno BOUCHARD (Professeur – CEREMADE)

09 Suivi apprenant en langues
Alain CAZADE (Professeur – CICLaS)

10 Analyse contextualisée des comportements de vote (Projet ANR)
Éric AGRIKOLIANSKY (Maître de Conférences – IRISSO)

11 Les Docteurs Honoris Causa 2010 de l'Université Paris-Dauphine

12 La base de publications de l'Université Paris-Dauphine

Algorithmic Decision Theory – Action COST (European Cooperation in Science and Technology)

D'après l'intervention d'Alexis TSOUKIÀS à la Journée de la Recherche 2010

Largement portée en Europe par l'*action COST IC602 "Algorithmic Decision Theory"*, pilotée par Alexis Tsoukiàs, la théorie de la décision algorithmique vise à améliorer la qualité de la prise de décision en s'appuyant sur des outils mathématiques et informatiques.

Alexis Tsoukiàs est Directeur de Recherche CNRS en informatique au LAMSADE (FRE CNRS 3234). Ses travaux de recherche portent sur l'aide à la décision, la méthodologie multicritère d'aide à la décision, la modélisation des préférences et l'intelligence artificielle. Il a également participé à plusieurs études d'aide à la décision dans le domaine des politiques publiques notamment en France, en Afrique et en Italie. Il a été vice-président de la ROADEF (société Française de Recherche Opérationnelle et Aide à la Décision) ainsi que président d'EURO (société Européenne de Recherche Opérationnelle). Actuellement il est coordinateur de l'*Action COST IC0602, "Algorithmic Decision Theory"* et membre du Comité National de la Recherche Scientifique. Il enseigne régulièrement en Master à Dauphine et occasionnellement à l'étranger et notamment en Italie.

BIO

La théorie de la décision algorithmique

Domaine en plein essor, la théorie de la décision algorithmique (ADT) se situe au carrefour de la théorie de la décision et de l'intelligence artificielle. Cette discipline vise à améliorer la qualité de la prise de décision en présence de grandes bases de données, de structures combinatoires, d'une information partielle ou incertaine et de décideurs opérant de manière concertée. Elle s'appuie sur l'informatique et les mathématiques et en particulier les méthodes algorithmiques. S'ils ont aujourd'hui accès à une grande quantité d'information, les décideurs ont en effet également besoin d'outils puissants pour assurer son traitement. Des outils qui trouvent par exemple leur utilité dans les domaines variés de l'imagerie médicale (et notamment dans la détection des tumeurs), l'économie, le vote électronique, etc.

Mise en place d'une *action COST*

Créés en 1971, les programmes de *European Collaboration in Science and Technology* (COST : www.cost.esf.org) sont des outils flexibles, rapides et efficaces pour mettre en réseau et coordonner des activités de recherche financées au niveau national. Ils permettent de consolider les réseaux entre des scientifiques et d'orienter leurs travaux à travers la définition d'un axe de recherche précis et la mise en place de réseaux (les *actions COST*). Initiée en 2007 dans le cadre d'une de ces actions, la recherche supervisée par Alexis Tsoukiàs explore la manière dont les approches algorithmiques peuvent s'avérer utiles en matière d'aide à la décision. Ce projet a également pour objectif d'explorer comment intelligence artificielle et aide à la décision peuvent s'influencer mutuellement.

Un réseau de chercheurs internationaux

Basée sur un protocole d'accord au niveau européen, cette *action COST* a permis la mise en relation d'experts issus de disciplines variées telles la théorie de la décision, les mathématiques, les sciences informatiques, l'intelligence artificielle… Point d'orgue du programme, l'organisation en octobre 2009 à Venise de la première conférence internationale en théorie algorithmique de la décision. À un an de la fin de cette action, son objectif principal est donc atteint : développer un réseau de chercheurs internationaux en matière de théorie de la décision algorithmique. Mais l'effort devra être poursuivi. Parmi les principales étapes à venir, Alexis Tsoukiàs insiste sur le besoin de créer un *European Master of Decision Sciences and Technologies,* projet également porté par l'Université Paris-Dauphine.

> « L'*action COST* ADT a permis la mise en relation d'experts issus de disciplines variées.

COST IC602 en quelques chiffres (plus de détails sur www.algodec.org) :

- Environ 40 laboratoires fédérés à travers le monde y compris les États-Unis, l'Australie et l'Afrique du Sud.
- 4 écoles doctorales (35 à 45 participants).
- Une douzaine de colloques, ainsi que la *1st International Conference on Algorithmic Decision Theory,* Venise (IT), 21-23 octobre 2009 (www.adt2009.org).
- 50 échanges de chercheurs, la plupart jeunes chercheurs.
- Création d'une plateforme *open source* d'aide à la décision (www.decision-deck.org).
- 2 ouvrages et 3 numéros spéciaux des revues internationales déjà édités et autres en préparation.
- Une communauté de près de 150 jeunes chercheurs.

Les *Class actions* en droit comparé

Une recherche menée dans le cadre d'une thèse CIFRE

D'après l'intervention de Mélanie LECLERC à la Journée de la Recherche 2010

Faut-il importer les *Class actions* en Europe ? Comment les adapter au contexte légal européen ? Vastes questions auxquelles s'intéresse Mélanie Leclerc qui étudie les recours collectifs en droit comparé dans le cadre d'une thèse CIFRE au sein de la Direction juridique du groupe Total.

Titulaire d'un Master 2 Professionnel Droit européen et international des affaires de l'Université Paris-Dauphine, Mélanie Leclerc prépare actuellement un doctorat de droit privé sous la direction de M. le Professeur Joël Monéger, Directeur de l'Institut Droit Dauphine (I2D – EA 367), et en collaboration avec la société Total SA. Le sujet de son doctorat porte sur l'analyse du droit comparé en matière de recours collectifs et notamment sur les mécanismes de *Class actions* aux États-Unis et en Europe. Son doctorat s'inscrivant dans le cadre d'une convention CIFRE, Mélanie Leclerc effectue ses recherches au sein du département Droit de la concurrence de la Direction juridique de Total SA, aux activités duquel elle participe par ailleurs, depuis 2007, en qualité de juriste.

BIO

Avec l'essor de la société de consommation et la multiplication des litiges de masse, le tout dans un contexte de coûts élevés d'accès à la justice, la question de l'autorisation des recours collectifs est devenue prégnante en Europe ces dernières décennies. Mais est-il judicieux d'importer les *Class actions* des États-Unis, et si oui, comment les adapter au droit européen ?

> « Est-il judicieux d'importer les *Class actions* des États-Unis ?

La question des *Class actions* en Europe

Développées aux États-Unis dans les années 1960, les *Class actions* sont des procédures judiciaires qui permettent à un individu (ou à un groupe d'individus) de demander réparation de son propre préjudice et de celui subi par d'autres personnes placées dans des conditions similaires. Très répandues de l'autre côté de l'Atlantique, la question de leur importation en Europe (et en particulier en France) se pose depuis les années 1970 quand plusieurs scandales de santé publique, comme celui lié à l'amiante, éclataient. Trente ans plus tard, en France, tout recours collectif nécessite pourtant encore de recourir aux associations agréées, qui bénéficient d'un droit d'action difficilement exerçable.

Comprendre le contexte légal américain

Pour Mélanie Leclerc, étudier la pertinence de l'adoption des procédures de *Class action* en Europe suppose de bien comprendre le contexte américain dans lequel elles se sont développées. Elle fait notamment remarquer que ce type de procédures est, par définition, dérogatoire au droit commun des deux côtés de l'Atlantique (car elles permettent la représentation en justice par un tiers et car elles autorisent des procédures même quand les plaignants ne sont pas identifiés). D'où l'intérêt de bien maîtriser les paramètres légaux qui assurent le bon fonctionnement des actions collectives aux États-Unis avant de chercher à les importer. La chercheuse souligne en particulier le besoin de comprendre ce qui différencie les systèmes judiciaires en vigueur dans les deux régions : modèle accusatoire aux États-Unis et modèle inquisitoire en Europe.

Intérêt du sujet d'étude pour l'entreprise

Si la question de l'importation des *Class actions* en Europe représente un objet d'étude intéressant pour la recherche en droit, elle a également une portée pratique évidente pour certains grands groupes. Un contexte qui a conduit Total à accueillir Mélanie Leclerc dans le cadre d'un projet de thèse professionnelle menée sous le principe des Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (thèse CIFRE). Principal avantage pour la thésarde : une approche pragmatique de son sujet d'étude puisqu'elle est amenée à suivre au quotidien des procédures de types *Class actions* chez Total. Elle bénéficie en outre d'un accès facilité à une grande quantité d'information et sa participation à des groupes de travail lui permet de tester et de confronter ses idées. Inversement, Total profite immédiatement des retombées pratiques de la recherche conduite par Mélanie Leclerc. ■

L'entreprise face aux mondes virtuels

Premiers résultats d'une aventure scientifique et leçons d'une expérience de partenariat ANR-Université-Entreprises

D'après l'intervention d'Albert DAVID à la Journée de la Recherche 2010

Quels usages professionnels pour les mondes virtuels ? Réponse avec Albert David qui, en répondant à un appel à propositions de l'ANR, s'est penché sur les différentes applications possibles des univers virtuels dans l'entreprise.

Albert David est professeur de management à l'Université Paris-Dauphine. Il co-dirige le master "Management de la Technologie et de l'Innovation". Il enseigne en management de l'innovation, théorie des organisations, management et comportement organisationnel, méthodes et modèles de gestion et de décision. Il est chercheur à Dauphine Recherches en Management (DRM-UMR CNRS 7088), dont il dirige l'une des équipes : M-Lab. Il est associé à la direction de l'IMRI (Institut pour le Management de la Recherche et de l'Innovation). Il est directeur de la publication et co-rédacteur en chef de la revue *Finance, Contrôle, Stratégie* (FCS). Ses publications portent sur la décision et le changement, l'innovation en management et l'épistémologie de la recherche en sciences de gestion.

BIO

En 2007, en plein *buzz* autour de Second Life, lorsque l'ANR lance un appel à propositions sur le thème de l'entreprise et des mondes virtuels, Albert David et son équipe saisissent cette occasion d'apporter un éclairage académique sur les potentiels et les limites de ces nouveaux outils collaboratifs. À cette période, si les mondes virtuels connaissent un intérêt croissant auprès du grand public, ils sont encore boudés par le milieu de la recherche. Littérature et expériences mobilisables sont pourtant importantes tant dans le domaine du management que de l'économie, de la sociologie ou des TIC.

Recherche académique et mondes virtuels

En s'intéressant à la base de données Ebsco, Albert David observe que le premier papier académique sur le thème des mondes virtuels date de 1995. Une recherche par mots-clés montre néanmoins que, depuis, seulement 120 articles font apparaître les termes "monde(s) virtuel(s)" dans leur titre. Le sujet serait-il inintéressant pour le monde académique ? Non, répondent le chercheur et son équipe qui y voient un sujet d'étude riche, mais complexe. Ils soumettent alors un projet audacieux à l'ANR puisqu'ils lui proposent de co-financer un programme dans lequel ce qui sera expérimenté n'est pas connu à l'avance mais déterminé au cours du projet *via* des ateliers de créativité scientifique inspirés de la théorie C/K de la conception innovante. Défi relevé par l'ANR qui fournit au consortium (CNRS, RATP, Orange, Fabernovel, FING) un co-financement de 210 000 euros dans l'objectif d'"étudier les entreprises et les formes d'organisations économiques qui sont ou seront permises par les mondes virtuels".

L'essor des mondes virtuels auprès du grand public

La littérature de science-fiction (voir notamment *Snow Crash* publié par Neal Stephenson en 1992) a donné aux mondes virtuels une place importante dans l'imaginaire collectif. Aussi, les univers comme celui de Second Life ne sont en fait que la version grand public de projets sur lesquels travaillent depuis longtemps de nombreux laboratoires scientifiques. C'est toutefois le développement récent des technologies (et notamment l'explosion des bandes passantes) qui a permis leur essor auprès des internautes. Et les entreprises n'ont pas tardé à s'emparer de ces nouveaux outils : à la fois pour identifier les besoins de leurs clients et pour favoriser la motivation de leurs collaborateurs (notamment avec l'arrivée de la génération Y sur le marché du travail).

> « Les mondes virtuels sont un sujet riche, mais complexe.

De nombreux champs d'application en entreprise

Preuve de cet engouement croissant pour les mondes virtuels de la part des entreprises, les travaux d'Albert David l'amènent à collaborer avec des grands groupes et des sociétés de conseil. La RATP, notamment, avec qui les chercheurs créent un *serious game* visant à repenser l'organisation de la station de métro parisienne des Halles. Ou Orange qui développe des cafés virtuels pour accompagner les clients dans leur expérience produits. Avec son équipe, Albert David expérimente également les réunions 2.0. Enfin, il s'intéresse de près, avec Fabernovel, à l'utilisation des "fenêtres de l'entreprise" : des tableaux de bord qui "donnent à voir" l'entreprise en permettant, en temps réel, de prendre la mesure et de divers indicateurs *corporate* (indice de stress lié à la quantité de café consommée, nombre d'emails envoyés, nombre d'idées postées sur le SMI…). ■

Marché immobilier, classes moyennes et accès au logement

Une recherche menée dans le cadre de la Chaire Ville et Immobilier

D'après l'intervention de François CUSIN, Claire JUILLARD et Kevin BEAUBRUN-DIANT à la Journée de la Recherche 2010

Comment les grandes évolutions sociales et démographiques impactent-elles la mobilité des ménages et leur demande de logement ? Pour répondre à cette question, François Cusin, Claire Juillard et Kevin Beaubrun-Diant s'intéressent, dans le cadre de la Chaire Ville et Immobilier, à l'habitat, aux marchés immobiliers et aux dynamiques de population.

Depuis plusieurs années, François Cusin, sociologue de formation, étudie la société à travers le prisme du logement au sein de l'Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales (Irisso). Avec Claire Juillard, il a notamment participé à un programme de recherche financé par le Crédit Foncier visant à comprendre les déterminants socio-démographiques de la demande de logement. Plus récemment, en partenariat avec la CFE-CGC, il a étudié les problèmes rencontrés par les classes moyennes en matière de logement. Au regard de ces liens étroits noués avec le secteur privé, c'est tout naturellement que François Cusin a décidé de créer en juillet 2009 avec deux autres chercheurs, Claire Juillard et Kevin Beaubrun-Diant, une chaire Ville et Immobilier à Dauphine.

La Chaire Ville et Immobilier

La Chaire Ville et Immobilier est née d'un partenariat de trois ans entre la Fondation Dauphine, l'Université Paris-Dauphine et le Crédit Foncier. Sa vocation est triple : soutenir l'effort de recherche sur la ville, le logement et l'immobilier ; accompagner le développement d'une offre de formation ; favoriser la valorisation et la diffusion de savoirs en direction d'acteurs privés et institutionnels. Pendant sa première année d'existence, la Chaire s'est surtout penchée sur l'aspect recherche et valorisation à travers deux projets (voir ci-dessous). Les deuxième et troisième années devraient permettre de travailler aussi au développement d'une offre de formation.

1er projet de la Chaire : mesurer l'attractivité des villes

Dans un contexte d'intensification des échanges marchands, de renforcement de la mobilité des personnes et de concurrence accrue entre les villes y compris à l'échelle nationale, la Chaire étudie l'impact de l'attractivité des villes sur les dynamiques locales des marchés immobiliers. Un projet qui a notamment conduit à l'élaboration d'un classement de l'attractivité des 100 plus grandes villes françaises en 2010. "Mais rien à voir avec les classements régulièrement publiés dans la presse grand public, précise Claire Juillard, celui-ci s'en distingue par la robustesse scientifique de l'analyse." (Pour plus d'information sur la méthodologie et les résultats, voir en juin prochain le numéro hors série du magazine de l'*Observatoire de l'immobilier*).

2nd projet de la Chaire : évaluer le pouvoir d'achat immobilier

La Chaire développe également des outils qui visent à évaluer le pouvoir d'achat immobilier des ménages. Kevin Beaubrun-Diant explique que s'il existe déjà une demi-douzaine d'indicateurs mesurant ce pouvoir d'achat, ils se bornent à répondre à la question : qu'est-ce que les ménages français ont acheté ? Ils adoptent une mesure agrégée du niveau de solvabilité des ménages et ne se concentrent que sur les ménages éligibles à un crédit immobilier (ménages "ayant la capacité d'acheter"). Leur indicateur pose une question différente : quels sont les ménages français pouvant acheter ? Pour y répondre, toutes les dimensions du marché du travail et des marchés immobiliers sont intégrées à l'analyse. Leur indicateur permet au contraire de mesurer la proportion des ménages français éligible à l'achat d'un logement correspondant à leurs besoins. Les principaux enseignements en sont les suivants : ce baromètre inédit sera publié trimestriellement pour permettre de suivre l'évolution de la capacité d'achat des ménages français dans le temps. ■

François Cusin est Maître de conférences en sociologie à l'Université Paris-Dauphine et chercheur à l'Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales (IRISSO – UMR CNRS 7170). Il est co-responsable du Master 1 Science politique et Sociologie et ses recherches portent sur la sociologie économique, la socio-économie de la ville, le logement et les marchés immobiliers. Il est, avec Claire Juillard et Kevin Beaubrun-Diant, co-directeur de la Chaire Ville et Immobilier (Fondation Dauphine/Crédit Foncier de France), créée en 2009. Docteur en sociologie, Claire Juillard est chercheuse à l'Université Paris-Dauphine. Elle est spécialiste de la ville, du logement et de l'immobilier. Kevin Beaubrun-Diant est Maître de conférences en économie à l'Université Paris-Dauphine et chercheur dans le pôle Stratégies et Dynamiques Financières du Laboratoire d'Economie de Dauphine (LEDa). Ses domaines de recherche sont la macroéconomie appliquée (cycles réels, financiers et immobiliers), la théorie de l'évaluation des prix d'actifs financiers et immobiliers, les méthodes quantitatives.

Assessing Needs of Care in European Nations

ANCIEN : un projet européen du 7e PCRD

D'après l'intervention de Marie-Ève JOËL à la Journée de la Recherche 2010

Avec le vieillissement démographique, les pays européens sont confrontés à une explosion de la demande en soins de long terme. Pour comprendre comment y répondre au mieux, l'équipe du LEDa-LEGOS a étudié les dispositifs de soins en vigueur dans différents pays de l'Union européenne.

Marie-Ève Joël est professeur en sciences économiques à l'Université Paris-Dauphine. Elle est co-responsable du pôle économie de la santé et de la protection sociale (LEGOS) du LEDa (EA 4404) et directrice du département Master Sciences des Organisations. Spécialisée en économie des politiques sociales, elle a beaucoup travaillé sur les implications du vieillissement sur les politiques publiques et a participé à de nombreux travaux de recherche sur la protection sociale, l'économie des pathologies chroniques et des soins de long terme au niveau européen.

BIO

Dans le cadre des Programmes Cadre de Recherche et Développement (PCRD), l'équipe du LEDa-LEGOS de Paris-Dauphine mène des recherches sur les conséquences du vieillissement démographique et des évolutions socio-économiques sur les systèmes de santé, les retraites et le marché du travail. Le dernier projet en date, ANCIEN, mené dans le cadre du PCRD, s'intéresse à la question des soins de long terme. Il vise à comprendre comment s'organise la prise en charge des maladies chroniques et des handicaps durables dans divers pays de l'Union européenne.

> « ANCIEN doit permettre de mieux comprendre comment s'articulent demande et offre de soins dans les pays membres de l'UE.

La demande en soins de long terme

Différents facteurs contribuent aujourd'hui à une explosion de la demande en soins de long terme. Le vieillissement de la population, l'augmentation du travail des femmes et l'évolution des structures familiales conduisent en effet de plus en plus de foyers à chercher des solutions pour prendre en charge les personnes dépendantes dans leur entourage. Mais si la demande en soins de long terme adressée au système de santé est croissante, les politiques publiques qui doivent y faire face font rarement l'objet d'études. Le projet ANCIEN doit justement permettre de mieux comprendre comment s'articulent demande et offre en évaluant les différents systèmes de soins de long terme dans les pays membres de l'UE.

Typologie des pays européens

Afin de comparer les dispositifs d'offre de soins de long terme, les chercheurs ont commencé par établir une typologie commune entre les différents pays européens. Ils ont étudié 300 items pour définir la structuration du système de soins, la nature de l'offre et les grands enjeux politiques régionaux. Ce premier objectif de description des systèmes de soins, aujourd'hui en cours de finalisation, leur permet de dresser une première typologie au niveau européen. Les pays sont segmentés en fonction de deux critères : le mode de financement (impôt ou sécurité sociale) et le niveau d'organisation de l'offre (plus ou moins élevé).

Prochaines étapes

Les prochaines étapes du contrat ANCIEN reposent notamment sur l'élaboration de modèles de transition pour essayer d'anticiper les besoins en soins de long terme. Les chercheurs essaient également de comprendre ce qui conduit à choisir des soins formels (produits par des acteurs du système de santé) ou des soins informels (produits par les proches, les familles…) en s'intéressant aux conséquences pour les aidants et les pouvoirs publics de chaque décision. À terme, l'analyse approfondie de la manière dont s'articulent offre et demande devrait permettre de dégager quelques bonnes pratiques en matière d'accès aux soins de long terme, voire d'accompagner la mise en place de politiques publiques efficaces. ■

Couverture des produits d'assurance revenu en agriculture

Une recherche menée dans le cadre d'une convention avec PACIFICA

D'après l'intervention de Bruno BOUCHARD à la Journée de la Recherche 2010

Comment couvrir les agriculteurs contre les risques qui pèsent sur le rendement de leur production et sur les prix ? Réponse avec les travaux que Bruno Bouchard mène dans le cadre d'un partenariat entre la filiale d'assurance du Crédit Agricole, Pacifica, et la Chaire Finance et Développement Durable de Dauphine.

Bruno Bouchard est professeur de mathématiques à l'Université Paris-Dauphine et chercheur au CEREMADE (UMR CNRS 7534). Ses thèmes de recherche sont axés sur les probabilités numériques, le contrôle stochastique et la finance mathématique. Il développe ses activités de recherche en finance à la fois du point de vue théorique et numérique. Ses travaux se situent à la frontière entre probabilité et analyse. Il enseigne la finance mathématique, l'économie mathématique, le contrôle stochastique et les probabilités numériques. Il est co-responsable du master MASEF. Il est éditeur associé de la revue *Finance and Stochastics.*

BIO

Sous la pression de Bruxelles, le contexte économique agricole européen a connu de grandes évolutions ces dernières années : les prix qui étaient régulés sont désormais fixés par le marché et les fonds publics d'indemnisation à destination des agriculteurs ont fortement diminué. Dans ce contexte, les compagnies privées d'assurance sont de plus en plus sollicitées pour fournir des produits adéquats aux agriculteurs qui désirent se protéger contre les risques inhérents à leur activité (en particulier les problèmes liés à la volatilité des prix et au rendement).

L'essor des assurances privées

Les pouvoirs publics français, qui n'offrent plus de garantie sur les prix ou les rendements des productions, incitent de plus en plus les agriculteurs à recourir à l'assurance privée. Concrètement, cette politique publique prend la forme d'incitations à la prime : si un agriculteur doit payer 100 euros de prime d'assurance, il ne versera en réalité que 70 euros et les 30 euros restants seront payés par l'État. C'est dans ce contexte que la filiale d'assurance du Crédit Agricole, Pacifica, s'est adressée à la Chaire Finance et Développement Durable de Dauphine afin qu'elle l'accompagne dans l'élaboration de produits performants de couverture du risque à destination des agriculteurs.

Des risques liés aux rendements et aux prix

Le revenu de l'agriculteur dépend de trois variables : sa surface d'exploitation (généralement vérifiable et bien définie), son rendement (qui dépend par exemple des conditions climatiques) et le prix de vente de sa production (fixé au niveau mondial ou européen). L'agriculteur est donc confronté à deux risques majeurs : un risque qui porte sur le niveau de sa production (le rendement) et un autre sur le prix auquel il pourra la vendre. Comme en assurance, les risques qui portent sur son rendement sont supposés indépendants et diversifiables, ce qui permet d'envisager une couverture par mutualisation. Les risques qui portent sur les prix sont quant à eux dits systémiques et non diversifiables et, comme en finance, la solution pour les couvrir est d'investir une somme d'argent suffisante sur les marchés de telle sorte que la valeur terminale du portefeuille constitué soit exactement égale au montant à débourser en cas de sinistre.

> « Les pouvoirs publics incitent de plus en plus les agriculteurs à recourir à l'assurance privée.

Couverture contre le risque en agriculture

La difficulté est donc de couvrir le risque global alors que les deux risques supportés par l'agriculteur n'appellent pas les mêmes techniques de couverture. Une des solutions est de chercher à couvrir non pas la perte réelle des agriculteurs mais une perte moyenne sur leurs rendements conditionnellement aux prix de marché. L'enjeu étant de faire en sorte que le risque à couvrir ne dépende alors plus que de la variable prix. Une autre approche consiste à mener une évaluation sous critère de risque : comment déterminer un prix et une politique de couverture mixte permettant de satisfaire à certains critères de risques ? C'est l'enjeu de travaux menés actuellement avec Ludovic Moreau, qui réalise une thèse CIFRE sous la direction de Bruno Bouchard au sein de Pacifica. ■

Suivi apprenant en langues

D'après l'intervention d'Alain CAZADE à la Journée de la Recherche 2010

Le développement du multimédia a ouvert de nouvelles perspectives à l'enseignement des langues. Plus interactifs et ne se limitant plus à l'écrit, les nouveaux outils ont un potentiel considérable… à condition de ne pas se limiter à une simple mise à disposition de ressources, met en garde Alain Cazade !

Alain Cazade est professeur à l'Université Paris-Dauphine et chercheur au CICLaS (EA 4405). Il a été président de RANACLES (Rassemblement National des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur) jusqu'en novembre 2008. Après une thèse sur la poésie contemporaine anglaise, sa recherche s'est tournée vers le développement et l'utilisation d'outils multimédias dans l'enseignement des langues et sur l'analyse des profils apprenants. L'étude de corpus linguistiques et le recours aux outils de concordance font partie intégrante de son travail. Il a conçu et réalisé divers logiciels pour la recherche et l'enseignement, parmi lesquels : Algor, acheté par l'Éducation nationale, logiciel d'apprentissage de l'algorithmique ; Help Yourself, logiciel auteur hypermédia utilisé notamment dans l'ancien CRL de Paris-Dauphine ; Suivix, outil d'analyse de parcours apprenant, etc.

BIO

L'apprentissage des langues est un des grands défis de formation tant dans le monde académique que professionnel et les outils multimédias qui s'imposent depuis plusieurs années, notamment dans l'enseignement à distance, ouvrent de nombreuses perspectives. Néanmoins, Alain Cazade observe que beaucoup de pratiques se limitent encore aujourd'hui à la simple mise à disposition de ressources et oublient la nécessité de mener un suivi permanent du processus d'apprentissage. Dans le cadre du CICLaS de Dauphine, le chercheur développe justement des outils qui visent à accompagner l'enseignement des langues dans la durée.

Des outils innovants d'apprentissage

Depuis plusieurs années, Alain Cazade développe des outils d'apprentissage qui s'appuient sur le multimédia. Le plus célèbre d'entre eux, Help Yourself, est un logiciel qui permet l'utilisation et la création de séquences hypertextes multimédias (sons, vidéos, enregistrements, outils d'évaluation…). Principale valeur ajoutée de ce logiciel : la possibilité pour les étudiants de s'auto-interroger ; un accompagnement dans les réponses tout au long des exercices ; un fort intérêt porté à la compréhension en travaillant notamment sur des points de reformulation. L'accent est également mis sur la matière sonore pour aider les étudiants à respecter les patrons rythmiques grâce à des courbes intonatives et sur l'accentuation des syllabes grâce à divers codes couleur.

Le suivi, clé de l'enseignement linguistique

Mais les outils ne font pas tout ! "Le principal enjeu en matière de suivi dans l'enseignement des langues est de pouvoir choisir, organiser et analyser les données apprenantes pertinentes", explique le chercheur. Certains aspects spécifiques de l'enseignement linguistique requièrent en effet un suivi exigeant des étudiants tant à l'écrit qu'à l'oral. Pourtant, si la recherche montre que beaucoup d'outils sont mobilisables pour faciliter l'enseignement, Alain Cazade observe que les dispositifs traditionnellement utilisés, notamment en matière d'apprentissage à distance, font très souvent l'impasse sur ce suivi. L'outil qu'il a mis au point s'inscrit dans une démarche d'aide à la décision, démarche classique à Dauphine.

> « Le principal enjeu est de choisir, organiser et analyser les données apprenantes pertinentes.

Utilisation des traces apprenantes

Une des solutions proposées par le chercheur consiste en l'utilisation de traces apprenantes compilables puis analysables. L'objectif étant de faire ressurgir des éléments discrets du processus d'apprentissage. Par exemple, en faisant apparaître la progression des scores obtenus par un étudiant, le temps qu'il passe sur tel ou tel item ou le nombre d'essais, l'intensivité de l'activité, le processus de recherche de réponse, et non pas seulement le résultat final obtenu. L'utilisation de courbes de réponse permet ainsi de situer rapidement un élève dans un groupe, de mesurer sa progression ou de l'évaluer par rapport à un échantillon représentatif. Le chercheur, qui souligne également les bénéfices de l'apprentissage par l'erreur, propose enfin de permettre aux étudiants d'avoir eux-mêmes accès à ce type de traces apprenantes dans un souci d'auto-évaluation. ■

Analyse contextualisée des comportements de vote

Une recherche menée dans le cadre du projet ANR PAECE

D'après l'intervention d'Éric AGRIKOLIANSKY à la Journée de la Recherche 2010

Pour Éric Agrikoliansky, comprendre les comportements de vote suppose d'analyser l'environnement dans lequel les choix individuels sont faits. Une approche que ne permettent pas les sondages postélectoraux classiques qui non seulement reposent exclusivement sur du déclaratif, mais sont par ailleurs totalement décontextualisés.

Éric Agrikoliansky est maître de conférences en science politique à l'Université Paris-Dauphine. Ses travaux de recherche au sein de l'IRISSO (UMR CNRS 7170) portent sur l'engagement militant (notamment pour la défense des droits de l'homme), sur la sociologie des mouvements sociaux (il a dirigé plusieurs ouvrages sur l'altermondialisme en France et en Europe) et sur l'analyse des comportements électoraux.

BIO

Depuis trois ans, Éric Agrikoliansy s'intéresse aux comportements électoraux et en particulier à l'abstention et aux déterminants de l'orientation du vote. Dans le cadre du projet ANR PAECE, il mène en ce moment une "analyse écologique des comportements électoraux" qui vise à comprendre comment l'environnement social influence les choix individuels. Un projet collectif qui mobilise différents laboratoires (CRPS-Univ. Paris 1, CEPEL-Univ. Montpellier 1, CURAPP-Univ. Amiens) et qui porte sur une séquence électorale allant des présidentielles de 2007 aux municipales de 2008 en France.

Mieux analyser les comportements électoraux

Éric Agrikoliansky fait remarquer qu'en France l'essentiel des données concernant les comportements de vote repose sur l'utilisation de sondages postélectoraux et atomistiques. Or, cette approche pose deux problèmes majeurs : d'une part elle repose sur du déclaratif, ce qui ne rend pas parfaitement compte de la réalité. D'autre part, ces enquêtes font totalement abstraction de l'environnement dans lequel évoluent les votants. Pour justement capter d'éventuelles micro-incitations (quartier de résidence des électeurs, nature de l'offre politique disponible localement…), Éric Agrikoliansky et ses collègues choisissent de porter au contraire leur attention sur des unités géographiques et sociales restreintes et hétérogènes (bureaux de vote des 16e et 10e arrondissements parisiens, cité des Cosmonautes en Seine-Saint-Denis…). Par ailleurs, les chercheurs ne se contentent pas de déclaratif, puisqu'en plus d'une étude quantitative (d'après des sondages à la sortie des urnes) et d'entretiens qualitatifs menés au moment des dernières élections municipales, ils analysent des listes publiques d'émargements.

> « En France, l'abstentionnisme constant n'est que de 6 à 7 %

Des résultats pertinents concernant l'abstention

Les données ainsi recueillies permettent notamment d'approfondir l'analyse des mécanismes de l'abstention. Les chercheurs, qui s'intéressent aux trajectoires individuelles, montrent par exemple que contrairement à une idée reçue, le taux d'abstentionnistes constants (ceux qui ne votent jamais) est très faible en France (6 à 7 %). La majorité de l'abstentionnisme étant en effet imputable à une population qui vote par intermittence (50 à 60 % des électeurs). Les chercheurs fournissent également quelques pistes pour comprendre les causes de cet abstentionnisme. L'âge joue un rôle important puisque l'abstentionnisme intermittent est très élevé chez les plus jeunes et faible chez les plus de 65 ans. Le genre semble également avoir un effet : dans le 16e arrondissement les femmes votent davantage, alors que ce sont les hommes dans le 10e arrondissement. Enfin, la date d'inscription sur les listes électorales est un autre facteur à prendre en compte. En effet, il semble que si les nouveaux inscrits votent beaucoup au moment du premier scrutin, leur taux de participation diminue dans le temps. Un phénomène qui permet de relativiser l'apparente augmentation de l'abstention lors des dernières élections régionales puisque le nombre de nouveaux inscrits a été très important avant le scrutin présidentiel de 2007 (1,4 million d'individus se sont inscrits pour la 1ere fois sur les listes électorales pour les élections de 2007). ■

DOCTEURS HONORIS CAUSA 2010 DE L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

Le titre de Docteur Honoris Causa est l'une des plus prestigieuses distinctions décernées par les établissements d'enseignement supérieurs français. Ce titre honore "des personnalités de nationalité étrangères en raison de services éminents rendus aux Sciences et techniques, aux Lettres et aux Arts, à la France ou à l'établissement d'enseignement supérieur qui décerne le titre".

En 2010, l'Université Paris-Dauphine a choisi d'attribuer le titre de Docteur Honoris Causa à quatre éminentes personnalités scientifiques dont l'engagement et les œuvres s'inscrivent dans l'esprit de l'Université. La remise du diplôme aura lieu lors d'une cérémonie officielle à l'Université Paris-Dauphine en décembre prochain.

Ehud Kalai

Ehud Kalai est professeur de Théorie de la Décision, individuelle et interactive, *(«James J. O'Connor Distinguished Professor of Decision and Game Sciences»)* à l'Université de Northwestern (Chicago, USA), où il enseigne depuis 1975. Il a consolidé les fondements de la théorie des jeux et contribué à son rayonnement au sein d'autres disciplines comme l'économie, le choix social, l'informatique et la recherche opérationnelle. Ehud Kalai a fondé, en 1989, la revue *Games and Economic Behavior,* dont il est toujours l'éditeur en chef, et, en 1999, avec R. Aumann, la *Société de Théorie des Jeux,* qu'il a présidée de 2003 à 2006. Il est membre élu ("fellow") de la Société d'Econométrie depuis 1988. Les premiers travaux d'Ehud Kalai portent sur la théorie de la négociation. Concurrente de la célèbre solution de Nash, la solution de Kalai-Smorodinsky, qui fait maintenant partie des manuels, se distingue par une propriété de "monotonie" : un individu qui accroît ses possibilités de négociation ne peut qu'améliorer son sort. Kalai a poursuivi l'étude des solutions monotones dans le cadre des jeux "coopératifs". Avec E. Lehrer, il a conçu un modèle d'apprentissage rationnel pour les jeux stratégiques qui, à long terme, résulte en un équilibre "non-coopératif", l'autre concept de solution de Nash. Plus récemment, il a établi qu'un tel équilibre ne dépend pas des détails de l'interaction de joueurs suffisamment nombreux. Actuellement, il développe, avec son fils A. Kalai, des solutions "semi-coopératives", qui rendent compte des effets d'engagements dans les jeux stratégiques. ■

Melchior Wathelet

Melchior Wathelet qui a été nommé Ministre d'Etat par le Roi de Belgique (décembre 2009) en reconnaissance de sa carrière politique, a exercé les hautes fonctions de juge à la Cour de Justice de l'Union européenne (1995-2003). Ancien Membre de la Chambre des Représentants de Belgique (1977-1995), il a exercé des fonctions ministérielles de 1980 à 1995 et plus particulièrement celles de Vice-Premier Ministre, Ministre de la Justice et des Classes Moyennes (1988-1992), Vice-Premier Ministre, Ministre de la Justice et des Affaires Économiques (1992-1995), Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale (1995) et fut aussi Bourgmestre de Verviers (1995). Il est Professeur en droit européen à l'Université catholique de Louvain et à l'Université de Liège (Belgique). Diplômé d'humanités gréco-latines du Collège St-François-Xavier (Verviers), il est également titulaire de licences en droit (1972) et en sciences économiques (1974) de l'Université de Liège et d'un *Master of Laws* de la *Harvard University,* USA (1976). Professeur invité par la Louisiana State University (1998, 2000, 2001, 2004), par l'Université de Lyon III (2002, 2003, 2004), par l'Université de Vienne (2004) et par l'Université de Hambourg (2005), il est également chargé de cours aux Universités de Luxembourg et de Bourgogne. Depuis la rentrée 2008, il est titulaire du cours de droit fiscal européen à l'Université Paris-Dauphine dans le master de droit européen et international des affaires. ■

Helmut Siekmann

Docteur en droit de la faculté de droit de l'Université de Cologne, Helmut Siekmann a été titulaire de la chaire de droit public à l'université de la Ruhr à Bochum de 1993 à 2006. Depuis l'été 2006, il est titulaire de la Chaire *"Money, Currency and Central Bank Law"* de l'*Institute for Monetary and Financial Stability* (IFMS) créé en 2006. L'IFMS, dont Helmut Siekamm est le Directeur Général depuis avril 2010, est un des centres de recherche du *Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt am Main.* Les sujets de recherche de prédilection d'Helmut Siekmann sont les finances publiques y compris la fiscalité fédérale, la comptabilité et les dettes publiques, les droits fondamentaux en Allemagne, le droit national et européen des banques centrales, la surveillance des marchés et institutions financiers, la prévention des crises économiques, la protection et la sauvegarde des données, la protection du public contre les dangers du tabagisme et de l'ivresse des jeunes. Ses très nombreuses publications portent sur une large variété de sujets dans tous les domaines du droit public avec un accent particulier sur les aspects financiers. Helmut Siekmann a été professeur invité à Berkeley (1985), à la *law school of St.Louis University in St. Louis,* USA (1996, 1999, 2001). Il a par ailleurs enseigné l'Université d'Orléans (2003, 2004, 2005, 2006) et à l'Université Paris-Dauphine (2005, 2007). ■

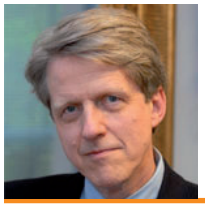

Robert J. Shiller

Robert J. Shiller est *Arthur M. Okun* professeur d'économie au Département d'Economie et à la Fondation Cowles pour la recherche en économie à l'Université de Yale. Il est également professeur de finance à la *Yale School of Management.* Ses travaux de recherche portent sur les marchés financiers, l'innovation financière, l'économie comportementale, la macroéconomie, l'immobilier, les méthodes statistiques, et sur les attitudes individuelles (opinions, jugements, biais moraux...) des acteurs des marchés financiers. Il est l'auteur de plus de 170 publications scientifiques et d'un très grand nombre d'ouvrages dont les plus récents sont : *Subprime solution: How the global financial crisis happened and what to do about it* (Princeton Univ. Press, 2008), *Animal Spirits: How human psychology drives the economy and why it matters for global capitalism* (Princeton Univ. Press, 2009). Son indice de ventes répétées pour l'immobilier, développé avec Karl E. Case est désormais publié sous l'Appelation *Standard & Poor's/Case Shiller Home Price Indices.* Le *Chicago Mercantile Exchange* anime des marchés de futures construits sur la base de ces indices. Robert J. Shiller est d'autre part chercheur associé au *National Bureau of Economic Research* depuis 1980, et a été co-organisateur de *workshops NBER* sur la finance comportementale avec Richard Thaler, depuis 1991, et sur la macroéconomie et la prise de décision individuelle (macroéconomie du comportement) avec George Akerlof depuis 1994. Il a été vice-président de l'*American Economic Association,* 2005 et président de la *Eastern Economic Association,* de 2006 à 2007. Il est co-fondateur et économiste en chef de *MacroMarkets LLC.* ■

DAUPHINE RECHERCHES

La base de publications de Dauphine

Un développement constant pour accroître la mise en valeur des publications de nos chercheurs

Depuis juin 2009 l'Université Paris-Dauphine dispose d'une base de publications destinée à accueillir toutes les publications académiques de ses enseignants-chercheurs et chercheurs afin de leur donner une visibilité accrue sur Internet, de faciliter la communication scientifique directe, et de présenter une vitrine du dynamisme de la recherche dauphinoise : http://basepub.dauphine.fr/

Elle atteint aujourd'hui plus de 3 815 notices descriptives, dont 40 % sont accompagnées de texte intégral.

Les enseignants-chercheurs et chercheurs de Dauphine peuvent déposer leurs dernières productions : articles en cours de soumission ou acceptés pour publication, *working papers* et documents de travail, communications lors de conférences ou séminaires, chapitres d'ouvrages, ouvrages, rapports. L'équipe de la bibliothèque indexe et met en ligne les documents déposés dans les plus brefs délais.

En parallèle, un important travail est en cours pour développer le contenu de la base selon deux directions :

• Afin de compléter au maximum la liste des publications des enseignants-chercheurs et chercheurs, les notices antérieures à 2005 récupérées de HAL[1] et les notices de la base du LAMSADE[2] sont mises à jour et intégrées dans la base de publications ;

• Sachant que les interventions présentées lors de colloques ont tendance à disparaître rapidement du Web, un effort systématique de récupération de ces documents est effectué. Ce travail très lourd porte particulièrement sur les colloques antérieurs à l'existence de la base de publications.

Cette base permet également d'amorcer, dans l'attente du passage futur au dépôt électronique des thèses, la mise en valeur des thèses soutenues dont les auteurs confient d'ores et déjà leur version numérique.

Enfin, un partenariat a été noué avec le LEDa[3] pour la gestion bibliothéconomique et numérique de leur série de *working papers,* qu'ils déposent dans une rubrique spécifique de la base, à laquelle donne accès la page de leur centre sur le site de l'université.

Les notices de la base affectées d'un code JEL sont régulièrement versées dans Economists Online, la base des publications des chercheurs des établissements membres du consortium NEREUS auquel Dauphine adhère (http:/ /www.economistsonline.org/) qui à son tour transmet depuis environ un mois les notices accompagnées de texte intégral dans RePEc (Page EconPapers : http://econpapers.repec.org/paper/nerdauphi/, page IDEAS : http://ideas.repec.org/s/ner/dauphi.html).

La mise en valeur de la base dans sa globalité se poursuit par ailleurs. La base sera prochainement régulièrement moissonnée, toutes disciplines confondues, par OAIster, le principal moteur de recherche généraliste moissonnant les bases de publications. Les publications

sont également très visibles sur Google et Google Scholar, et quelques interrogations du logiciel d'analyse de citations *Publish or Perish* (http://www.harzing.com/pop.htm) permettent de conclure que, à un degré différent selon les chercheurs, le dépôt dans la base améliore globalement la mise en valeur des documents insuffisamment visibles auparavant et accroît leur possibilité d'être cités. ■

1. HAL : L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL est destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, et de thèses, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.
2. Laboratoire d'Analyse et Modélisation de Systèmes pour l'Aide à la Décision de Dauphine.
3. Laboratoire d'Economie de Dauphine.

Contact : Christine Okret-Manville
Conservateur chargé de la base de publications de l'Université Paris-Dauphine
Service commun de la documentation
christine.okret-manville@dauphine.fr

DAUPHINE RECHERCHES est une publication tri-annuelle de l'Université Paris-Dauphine • Directeur de la publication : **Elyès Jouni** (Vice-président Recherche) • Réalisation : **Université Paris-Dauphine (Service Commun Recherche et Valorisation)** • Conception et pilotage : **Anne-Laure Chagnon** et **Valérie Fleurette** • Avec le concours de **Business Digest** pour la rédaction des articles publiés en pages 3 à 10 • Conception graphique : **Business Digest** • Impression : **Imprimerie Champagnac.**
N°ISSN : 2102-1422 - Dépôt légal : à parution

Contact : Service Commun Recherche et Valorisation - Université Paris-Dauphine, tel. : 01 44 05 44 89